DLP 15-7-80694073

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35

INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL 60,00 FRANCS

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 18 - MERCREDI 9 JUILLET 1980 -

VITICULTURE

MILDIOU

La situation sanitaire du vignoble reste satisfaisante dans l'ensemble si l'on excepte quelques taches sur feuilles et rot-gris sur grappes dans certains vignobles où les traitements au cours du mois de juin n'ont pas été suffisamment rapprochés. Cependant, compte-tenu des conditions climatiques favorables et de l'accroissement important de la végétation, il est recommandé d'effectuer une nouvelle intervention dans les prochains jours, des contaminations étant susceptibles de se produire dans les vignobles insuffisamment protégés.

BLACK-ROT

C'est actuellement le début de la phase critique des contaminations sur grappes et il est important de ne pas négliger cette maladie notamment dans les vignobles où des attaques sur feuilles ont été observées. Dans ces vignes, on utilisera un fongicide actif sur mildiou et black-rot.

OÏDIUM

Adjoindre un anti-oïdium à la bouillie préconisée ci-dessus.

VERS DE LA GRAPPE

Les toutes premières émergences de papillons de la deuxième génération viennent d'être observées. Il est encore trop tôt pour intervenir. Attendre un prochain bulletin.

.../...

P369

GRANDES CULTURES

NOTE COMMUNE A.C.T.A. - A.G.P.M. - PROTECTION DES VEGETAUX - I.N.R.A. -

PUCERONS DU MAÏS : PAS DE DANGER IMMÉDIAT

Le réseau de surveillance mis en place pour détecter une éventuelle pullulation de pucerons ne laissait pas prévoir fin Juin une attaque prochaine des cultures de maïs. Le traitement préventif systématique contre cet insecte ne s'impose donc pas, mais si une intervention s'avérait nécessaire dans les prochains jours, les producteurs en seraient immédiatement avertis. Rappelons que les insecticides à utiliser sont ceux autorisés contre les pucerons sur épis de céréales, en prenant soin de bien imprégner la masse du feuillage.

En 1979, de fortes populations de pucerons se sont développées sur le maïs pendant le mois de juillet dans un triangle reliant la Sologne à la limite des départements Aube-Yonne et la région d'Ablis-Etampes. Ces pucerons, en abondance exceptionnelle, appartenaient à l'espèce *Metopolophium dirhodum*. Leur pullulation a eu pour conséquence un affaiblissement des plantes avec apparition de plages décolorées sur le feuillage.

Les travaux menés depuis par le Laboratoire de Pathologie de l'I.N.R.A. - Versailles n'ont pas permis de mettre en évidence la responsabilité d'un agent pathogène transmis par les pucerons ; en revanche, la toxicité directe de la salive de *Metopolophium dirhodum* a pu être démontrée.

Les dégâts des pucerons sur maïs en 1979 ont donc été provoqués par une pullulation anormalement élevée de l'espèce *Metopolophium dirhodum* due à des conditions climatiques tout à fait particulières. Les infestations d'autres espèces de pucerons (*Sitobion avenae, Rhopalosiphum padi*) avaient déjà été observées dans le passé sur maïs (1975 et 1977) sans dommage pour les plantes.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de laCirconscription phytosanitaire
'AQUITAINE',

M. LARGE

Imprimerie de la Station
de BORDEAUX
Directeur-Gérant : J. THIAULT